

Fin de la période d'exercice des BSA Freelance.com le 30 juin 2018

A l'occasion du rapprochement fin 2016 entre **Freelance.com (Euronext Growth - FR0004187367 - ALFRE)** et la branche d'activité portage du Groupe CBV Ingénierie, il a été attribué gratuitement, à l'ensemble des actionnaires de Freelance.com excepté au Groupe CBV Ingénierie qui avait renoncé à sa quote-part, des bons de souscription d'actions (BSA). Cette attribution gratuite visait à permettre aux actionnaires historiques de participer au développement de Freelance.com et de compenser, en partie, l'effet dilutif généré par l'émission des actions nouvelles consécutive à l'opération d'apport.

Ainsi, 4 463 710 BSA avaient été émis et distribués gratuitement aux actionnaires de Freelance.com, à raison de 5 BSA pour 4 actions anciennes. Les BSA sont admis aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris depuis le 28 décembre 2016, sous le code ISIN FR0013229291.

A ce jour, le Conseil d'administration a déjà constaté l'exercice de 406 134 BSA induisant la création de 406 134 actions nouvelles. Ainsi, 4 057 576 BSA restent encore en circulation, dont 1 45 866 déjà exercés mais dont l'exercice n'a pas encore été formellement entériné par le Conseil d'administration.

Jusqu'au 30 juin 2018, chaque BSA donne droit à la souscription d'une action nouvelle Freelance.com au prix unitaire de 1,05 €. Passé cette date, tout BSA qui n'aurait pas été exercé ou cédé sur le marché deviendra caduc et perdra ainsi toute valeur. Les ordres d'exercice des BSA par leurs détenteurs doivent être adressés par les intermédiaires financiers auprès de CACEIS avant le vendredi 29 juin 2018 à 12h00 pour être pris en compte.

Le produit de l'émission des actions nouvelles issues de l'exercice de BSA sera utilisé pour les développements futurs du nouvel ensemble, qui porteront notamment sur des développements IT, des investissements marketing, le renforcement de la force de vente et l'animation de cette dernière.

En application des dispositions de l'article L.411-2 du code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), l'émission de BSA n'avait pas donné lieu à un Prospectus visé par l'AMF.

Prochains rendez-vous :

- Forum Small & Midcaps Gilbert Dupont le 19 juin 2018 ;
- Publication du chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2018 le 28 août 2018, après la clôture des marchés d'Euronext.

A propos du groupe Freelance.com

Sur un marché du travail en pleine mutation, où la part des indépendants dans la population active est de plus en plus importante et où les besoins de flexibilité et d'agilité des entreprises sont de plus en plus nécessaires pour leur développement, Freelance.com est le leader français de l'intermédiation entre entreprises et prestataires intellectuels.

Freelance.com, partenaire de l'Entreprise Etendue, structure et sécurise la collaboration entre les organisations, privées et publiques, et les travailleurs indépendants/PME en offrant une gamme complète de produits et de services permettant à ces deux mondes de se trouver, de se rencontrer, de traiter les aspects administratifs, de gérer et de sécuriser leurs relations (Talent acquisition, Portage salarial, Gestion de la sous-traitance, Conformité fournisseurs, etc.).

Le Groupe Freelance.com bénéficie de plus de 20 ans d'expérience et est présent dans 6 pays (France, Allemagne, Angleterre, Maroc, Suisse et Singapour). Le Groupe a réalisé plus de 154 M€ de chiffre d'affaires en 2017, en s'appuyant sur 128 collaborateurs au service de plus de 4 500 consultants en activité chez ses clients.



Freelance.com est coté en Bourse, sur le marché Euronext Growth à Paris.

Libellé : FREELANCE.COM

Code ISIN : FR00041 87367

Code mnémorique : ALFRE

Nombre d'actions composant le capital social : 31 234 089

Plus d'informations sur [Freelance.com](https://www.freelance.com)

GROUPE FREELANCE Claude Tempe Directeur Général Tél. : 01 55 62 19 15 investisseurs@freelance.com	ACTUS FINANCE Nicolas Bouchez Relation presse Tél. : 01 53 67 36 74 nbouchez@actus.fr
---	---